

## PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale ordinaire du 07 Décembre 2001

Radio Club des Radioamateurs de la Bresse, 70 rue des CYCLAMENS 01100 GEOVREISSET

L'an deux mil un, le sept décembre à 19 heures 30, les membres de l'association, se sont réunis au restaurant AU POT DE GRES, 2013 route du Village 01250 MONTAGNAT sur convocation du conseil d'administration.

L'assemblée est présidée par Yanik DEVAUX F4BJZ, en sa qualité de président. Le secrétariat est assuré par Stéphane CLERC, F4BFX;

Le président constate que 9 des membres sur 14 sont présents ou représentés; le nombre total de voix est ainsi de 9. Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- lecture et approbation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2001 ;
- quitus au trésorier ;
- approbation du budget pour l'exercice 2002 ;
- fixation du montant des nouvelles cotisations ;
- élection de 2 administrateurs ;
- questions diverses.

Il donne ensuite lecture du rapport de la présidence et ouvre les débats.

L'effectif de l'association est de 14 membres, nous devons mettre à jour la liste de ces membres et impérativement réactualiser les adresses. Nous devons également établir une liste des personnes à solliciter pour les appels à cotisation ( utilisateurs réguliers du relais, radioamateurs proches, ... ).

Différents projets sont à l'étude :

- Optimisation des performances du relais F6ZJD. Il est nécessaire de contrôler les cavités et de revoir l'installation des câbles coaxiaux ( et certainement de les changer ). F5DFN nous propose à ce sujet ses compétences et peut être des câbles coaxiaux ( vérifier les longueurs nécessaires ). Tous les OMs sont les bienvenus pour nous aider à rendre ce relais encore plus agréable à utiliser.

- Une démarche est en cours pour l'obtention d'un nouveau site qui nous permettrait d'exploiter un INTERCOM. Ce site est actuellement utilisé par des professionnels.

- Investissement du club : VHF portable utilisable pour la télécommande de l' INTERCOM. Nous devrions recevoir cet appareil sous peu.

Yanik, F4BJZ fait don d'un TALCO ER16S au club, utilisable pour le relais ou autre application.  
L' inventaire du patrimoine de l'association sera réalisé au cours du premier semestre 2002.

Le trésorier reçoit ensuite une partie des cotisations des adhérents, tous les membres présents sont à jour de cotisation. Le président peut alors ouvrir le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

### **PREMIERE RESOLUTION**

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2001, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté. Dès lors, quitus de sa gestion est donnée au trésorier pour l'exercice écoulé.

Les investissements prévus sont l'achat éventuel d'antennes pour le relais, le loyer et quelques fournitures pour la réalisation des projets futurs. Nous avons également prévu de reprendre une cotisation à l' ADRA. Les rentrées seront la vente du poste bibande KENWOOD acheté cette année et inutilisable pour nos applications ( F4BFX ) et le montant des cotisations ou des dons.

Après présentation du budget de l'exercice 2002, l'assemblée générale approuve ledit budget tel qu'il lui a été présenté.  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

Après débat, l'assemblée générale décide de fixer le montant des nouvelles cotisations dues au titre de l'exercice 2002 comme suit : le montant des cotisations ne change pas (100 Frs), mais passe à l'euro soit **15.25 Euros**.  
Nous ne pouvons plus à l'heure actuelle encaisser les cotisations en francs.

### **TROISIEME RESOLUTION**

Après rappel par Monsieur le Président que 2 sièges sont à pouvoir, il est procédé à l'élection des administrateurs à main levée.

Sont déclarés régulièrement élus :

- M. Erick WIEDER, demeurant à La Rochette 01100 VEYZIAT, retraité, à l'unanimité ;

- M. Yanik DEVAUX, demeurant 70 rue des Cyclamens 01100 GEOVREISSET et exerçant la profession de gérant de société, avec 8 voix ;

### **QUESTIONS DIVERSES**

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire.

Nous rappelons à tous les membres que nous nous réunissons tous les premiers jeudis du mois à l'auberge XXXXX à Geilles ( 01 ), près d'OYONNAX. Tous les membres sont les bienvenus.

Le secrétaire, F4BFX

Le président, F4BJZ